

fiche info

LIEU DE FORMATION POUR TOUS,
LA SEPR
SE MOBILISE POUR LE
HANDICAP



www.sepr.edu

ACCOMPAGNEMENTS

La loi du 11 février 2005 a pour principal objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de leurs droits, notamment le droit à la dignité, à l'égalité de traitement, à l'autonomie et à la pleine participation à la société et fixe le cadre de leur accueil en milieu ordinaire de formation.



Widgets, règles de lecture pour aider au traçage, à la concentration, à la lecture, différents objets pour la gestion du stress.

Nos axes

- Permettre aux apprenants en situation de handicap d'effectuer leur formation professionnelle dans les meilleures conditions.
- Assurer un lien entre l'apprenant, sa famille, l'équipe éducative et l'entreprise.
- Mobiliser tous les acteurs pour mettre en place les aménagements nécessaires.
- Adapter les infrastructures et les équipements.

La SEPR **accompagne tout apprenant** quelle que soit sa situation de handicap reconnue ou non de façon officielle.

Dans le cas de notification délivrée par la MDPH -Maison Départementale des Personnes Handicapées- (RQTH- Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé-, PPS- Projet Personnalisé de Scolarisation-...), nous pouvons faciliter votre parcours de formation.

Le service Handicap de la SEPR informe ses apprenants et salariés sur les différents handicaps. Chaque année, **des actions de sensibilisation** sont organisées : mises en situation, débats et échanges font progresser les idées reçues.

**Visionnez
la vidéo de
présentation
du service
Handicap de la
SEPR**



NOS DISPOSITIFS



Engagée dans la **charte qualitative H+**, mise en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la SEPR œuvre **pour l'inclusion des personnes en situation de handicap** dans les dispositifs de formation qu'elle déploie. Elle affirme des valeurs fédératrices, autour de l'accueil du handicap et responsabilise tous les acteurs : personnel, apprenants, fournisseurs, entreprises...

LE DISPOSITIF ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif d'aide et de soutien à la scolarité. Il a pour objectif de consolider l'autonomie personnelle et sociale des apprenants, l'aide dans le parcours de formation et pour la construction du projet d'insertion professionnelle.

Le lycée des métiers d'Art et de l'image SEPR accueille au sein du dispositif ULIS des élèves bénéficiant d'une notification MDPH

Enseignante Coordinatrice : Sylvie Balland s.balland@sepr.edu



Robot de
télé présence
Awabot

CONTACTS

RESPONSABLE SERVICE HANDICAP :
Marie-Laure DURAND 07 76 35 66 00
ml.durand@sepr.edu

SEPR Lyon

CHARGÉS DE MISSION HANDICAP
RÉFÉRENTS H+ :

Diane DELAVault 06 87 62 30 38
d.delavault@sepr.edu

Romain GIRAUD 06 17 05 15 35
r.giraud@sepr.edu

Sylvie MERLE 06 24 29 55 26
s.merle@sepr.edu

SEPR Annonay

Sarah LATREILLE
04 75 32 40 29 / 06 24 53 74 33
s.latreille@sepr.edu

LA SEPR

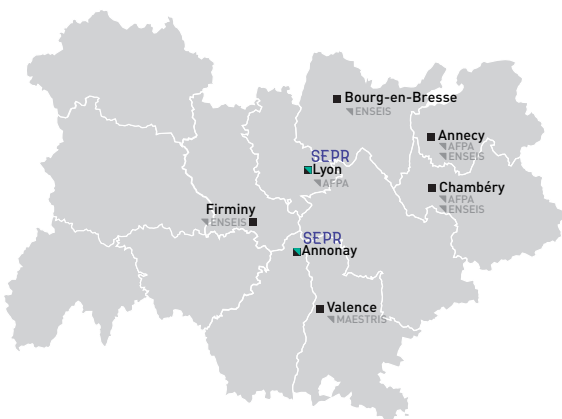
Société d'Enseignement Professionnel du Rhône association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, créée en 1864.



6 ÉTABLISSEMENTS SUR LYON ET ANNONAY

- 2 centres de formation d'apprentis
- 1 lycée des métiers d'art et de l'image
- 2 instituts privés des métiers (hors contrat)
- 1 structure de formation continue

+ partenariats hors murs :



4400
apprenants

plus de
100
formations
et diplômes

4000
entreprises
partenaires
chaque année

450
enseignants et
personnels encadrants
au service des jeunes

En **160** ans, plus de **1 million** de jeunes
et adultes formés en partenariat étroit avec plus de
100 000 entreprises



46 rue Professeur Rochaix 69003 Lyon
Métro-Tram Grange Blanche
Tél. 04 72 83 27 27
Point Info 04 72 83 27 28
e-mail : accueil@sepr.edu



www.sepr.edu